

ÉNONCÉ DE POSITION COMMUN

Cadre décisionnel de la composition du personnel pour des soins infirmiers de qualité

Pour faciliter la lecture, les mots de genre féminin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes, et vice versa, si le contexte s'y prête.

Par ailleurs, l'expression *infirmière autorisée* englobe les titres réservés *infirmière immatriculée* et *infirmière*.

Position

Le *Cadre décisionnel de la composition du personnel pour des soins infirmiers de qualité*¹ est une ressource complète et détaillée basée sur les preuves qui offre une approche systématique du processus décisionnel de la composition du personnel qui peut être utilisé dans tous les milieux de la pratique clinique.

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC), le Conseil canadien de réglementation des soins infirmiers auxiliaires (CCRSIA) et les Registered Psychiatric Nurses of Canada (RPNC) croient que la dotation sécuritaire de personnel infirmier maximisera les résultats pour les clients, le personnel infirmier, les organisations et le système de santé.

L'AIIC, le CCRSIA et les RPNC conviennent que le processus décisionnel de la composition du personnel est basé sur les modèles de prestation des soins infirmiers et en fait partie.

L'AIIC, le CCRSIA et les RPNC considèrent que la prise de décision liée à la composition du personnel est un processus complexe, systématique et continu.

L'AIIC, le CCRSIA et les RPNC croient que toute décision au sujet de la composition du personnel doit refléter le champ d'exercice des infirmières, ainsi que l'éducation et l'expérience de chacune. Toute décision doit également refléter le cadre de l'emploi des fournisseurs non réglementés et doit se conformer à la législation, aux normes professionnelles et aux politiques de l'organisation.

L'AIIC, le CCRSIA et les RPNC sont d'avis que le processus décisionnel de la composition du personnel dans tous les contextes de pratique clinique et dans tout le continuum de soins doit se fonder sur les cinq principes directeurs suivants qui intègrent les dix principes clés² des modèles de prestation de soins infirmiers³ :

- Les décisions prises au sujet de la composition du personnel répondent aux besoins de soins de santé des clients et permettent la prestation de soins sécuritaires, compétents, éthiques, de qualité et basés sur des preuves dans un contexte de normes professionnelles et de compétence du personnel.

¹ (AIIC, CCRSIA et RPNC, 2012).

² (AIIC, 2012).

³ (AIIC, CCRSIA et RPNC, 2012).

- Le processus décisionnel au sujet de la composition du personnel est guidé par les modèles de prestation des soins infirmiers basés sur les meilleures données probantes liées au 1) client, au personnel et aux facteurs organisationnels influençant la qualité des soins et les milieux de travail ainsi que 2) les résultats pour le client, le personnel et l'organisation.
- Le processus décisionnel de la composition du personnel est soutenu par la structure, la mission et la vision organisationnelles et par tous les niveaux de leadership de l'organisation.
- Le personnel prodiguant des soins directs et la direction des soins infirmiers sont impliqués dans le processus décisionnel au sujet de la composition du personnel.
- Les systèmes d'information et de gestion des connaissances soutiennent efficacement un processus décisionnel de composition du personnel⁴.

L'AIIC, le CCRSIA et les RPNC conviennent que les décisions prises au sujet de la composition du personnel doivent se fonder sur les principes directeurs et être mises en œuvre après avoir minutieusement effectué l'analyse des facteurs liés au client, au personnel, à l'organisation et aux résultats.

Contexte

Les infirmières autorisées, les infirmières auxiliaires autorisées, les infirmières psychiatriques autorisées et les fournisseurs de soins non réglementés « cherchent à prodiguer des soins sécuritaires, compétents, de qualité, conformes à l'éthique, basés sur les preuves qui répondent aux besoins du client sur le continuum des soins. [...] La détermination d'une combinaison adaptée de formation, de compétence et d'expérience du personnel afin d'optimiser les résultats pour le client, le personnel et l'organisation est un processus complexe et un bon défi ».⁵
 « La prise de décision au sujet de la composition du personnel est un processus continu et les résultats de l'évaluation continuent d'offrir une compréhension à la suite de laquelle il faut parfois faire des ajustements. »⁶

« La composition du personnel est un élément des modèles de prestation de soins infirmiers qui comprend une plus grande collaboration et un travail d'équipe. [...] Les infirmières et les fournisseurs de soins non réglementés travaillent ensemble afin d'optimiser les résultats pour le client. La collégialité, la confiance et le respect mutuel sont des composants essentiels de la composition du personnel; ces qualités favorisent un milieu de travail sain ce qui en retour influence les résultats pour le client, le personnel et l'organisation. »⁷

« Des études, liant le personnel infirmier aux résultats pour le client, ont démontré le besoin de saisir des données sur les autres aspects des soins, comme le niveau de communication et de continuité. »⁸ Les preuves comprennent l'« information issue de la recherche et de l'évaluation scientifique de la pratique [et] l'avis d'experts sous

⁴ Ibid., p. 7.

⁵ Ibid., p. 5.

⁶ Ibid., p. 7.

⁷ Ibid., p. 5.

⁸ Ibid., p. 5.

forme de documents consensuels, de rapports de commissions, de règlements et de renseignements historiques ou expérientiels. »⁹ Elles appuient l'idée que « plusieurs éléments, incluant le client, le personnel et les facteurs organisationnels, doivent guider le processus décisionnel de la composition du personnel. »¹⁰

« Les administrateurs et les chercheurs sont encouragés à utiliser les données d'évaluation des résultats d'une manière rigoureuse pour un processus décisionnel qui tient compte de pratiques de dotation sécuritaires et efficaces. »¹¹

Le *Cadre décisionnel de la composition du personnel pour des soins infirmiers de qualité* est une collaboration entre l'AIIC, le CCRSIA et les RPNC. Cette collaboration reflète les milieux cliniques réels dans lesquels le cadre sera utilisé, ce qui accentue à la fois son approche globale et sa crédibilité.

Ce cadre, financé par le Programme de reconnaissance des titres de compétences du gouvernement du Canada, est fondé sur une recherche documentaire thématique et une consultation étendue qui comprenait des sondages et des groupes de discussion. Il comprend un modèle qui illustre la complexité du processus décisionnel. Il guide la prise de décisions au sujet de la composition du personnel à l'aide de questions liées à chacune des étapes du processus infirmier (évaluation, planification, mise en œuvre et évaluation).

Références

AIIC. (2010). *Prise de décision et pratique infirmière éclairées par des preuves*. [énoncé de position]. Ottawa : auteur.

AIIC. (2012). *Modèles de prestation des soins infirmiers : consensus canadien sur des principes directeurs*. Ottawa : auteur.

AIIC, CCRSIA et RPNC. (2012). *Cadre décisionnel de la composition du personnel pour des soins infirmiers de qualité*. Ottawa : auteurs.

AIIC, CCRSIA et RPNC. (2005). *Cadre d'évaluation pour déterminer l'incidence des décisions sur la composition du personnel infirmier*. Ottawa : auteurs.

Harris, A. et McGillis Hall, L. (2012). *Données probantes pour éclairer le processus décisionnel de la composition du personnel : recherche documentaire thématique*. Ottawa : Association des infirmières et infirmiers du Canada.

AIIAO. (2002). *Client centred care* [ligne directrice sur les pratiques exemplaires en soins infirmiers]. Toronto : auteur.

⁹ AIIC, 2010, p. 1

¹⁰ AIIC, CCRSIA, RPNC (2012), p. 5. Pour un résumé et une discussion sur la recherche sur le processus décisionnel de la composition du personnel, veuillez consulter Harris et McGillis Hall (2012) et l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario [AIIAO] (2002, 2006, 2007).

¹¹ Ibid., p. 5.

AIIAO. (2006). *Collaborative practice among nursing teams* [ligne directrice]. Toronto : auteur.

AIIAO. (2007). *Developing and sustaining effective staffing and workload practices*. Toronto : auteur.

Ressources connexes

Le [site Web de l'AIIIC](#) offre des ressources informatives y compris :

- l'article de fond [La dotation : la bonne composition](#) d'INF-Fusion.ca
- la baladodiffusion sur YouTube, [La dotation : pour obtenir la bonne composition](#)

Le rapport de l'AIIIC de 2010 : [Forum sur invitation. Modèles de prestation des soins infirmiers et composition du personnel : utilisation des données probantes dans la prise de décision](#)

La trousse d'information et de plan d'action du Conseil international des infirmières [Safe Staffing Saves Lives: Information and Action Tool Kit](#) (2006).

Remplace :

AIIIC (2003). *Décisions sur la dotation en personnel pour la prestation de soins infirmiers sécuritaires*. [énoncé de position]. Ottawa : auteur.